

# Kosovo 2015

Odile Perrot<sup>1</sup>

L'année 2014 avait donné le ton. Mouvementée, marquée par des remous sur la scène politique et électorale, elle préludait à des luttes partisans que les tractations à l'origine de la formation d'une coalition entre « frères ennemis » ne pouvaient qu'aiguïser. Ces rivalités nuisent à l'image de la classe dirigeante, freinent la construction démocratique et réveillent les contestations citoyennes. L'année 2015 a ainsi été bousculée sur le plan politique intérieur (I). Dans ces conditions, la concrétisation du lien institutionnel que représente l'Accord de stabilisation et d'association (ASA) a offert un succès à l'équipe au pouvoir, même si c'est surtout la libéralisation des visas que les habitants attendent avec impatience. La ligne politique reste donc résolument européenne (II).

## I. L'instabilité politique permanente

Nés après six mois de tractations pour former un gouvernement après les élections de juin 2014, les espoirs d'une vie politique apaisée ont rapidement été déçus. Dès janvier, le débat autour du statut du complexe minier de Trepca<sup>2</sup> a provoqué des manifestations dans tout le pays, ravivant le fossé entre Kosovars albanais et Kosovars serbes. Le projet de loi, qui prévoyait initialement l'intégration du combinat comme entreprise publique, a été modifié pour laisser de côté cette question, conformément aux demandes des ministres serbes du Kosovo qui s'étaient rendus à Belgrade juste avant. Le statut du complexe devait être traité dans une loi séparée et il n'était plus question de nationalisation. L'opposition et les manifestants y ont vu une retraite inacceptable de la part du gouvernement<sup>3</sup>, clamant notamment « Give us Trepca, take Isa [Mustafa, Premier ministre] » et reprochant au gouvernement de céder devant les pressions serbes. Au même moment, les propos du ministre

---

<sup>1</sup> Docteur en Science politique, chercheur associée au CERSA (CNRS/Paris Assas), Professeure invitée à l'Université de Prishtina/Priština, Consule honoraire du Kosovo.

<sup>2</sup> Una HAJDARI, « Kosovo Minister for Local Government Administration, Ljubomir Maric, Minister Jablanovic and deputy Prime Minister of Kosovo Branimir Stojanovic », *Balkan Insight*, 20 janvier 2015

<sup>3</sup> Una HAJDARI, « Kosovo PM Axes Controversial Serb Minister », *Balkan Insight*, 3 février 2015

des Communautés et des retours, Aleksandar Jablanović, ont exacerbé les tensions. C'est le qualificatif « sauvages » pour désigner les personnes ayant attaqué le bus amenant des Kosovars serbes réfugiés en Serbie venus célébrer le Noël orthodoxe à Gjakova/Djakovica qui a déclenché une série de protestations de plusieurs semaines. Jusqu'à 7 000 manifestants ont demandé la démission du ministre, brandissant des pancartes au slogan « Jablanović Non Grata »<sup>4</sup> et n'hésitant pas à affronter la police. En février, le Premier ministre demandait le départ du ministre pour calmer la rue<sup>5</sup>.

Contraint sur le plan intérieur, le gouvernement a pu avancer sur les dossiers du dialogue avec la Serbie. Les premières réunions qui ont été organisées en février ont permis aux Premiers ministres Aleksandar Vucić et Isa Mustafa de conclure un accord sur le système judiciaire. Ce dernier prévoit la mise en œuvre d'un point important de l'Accord de Bruxelles du 19 avril 2013<sup>6</sup>, notamment l'intégration des tribunaux du Nord à majorité serbe et leur répartition ethnique (neuf procureurs Kosovars albanais et neuf Kosovars serbes)<sup>7</sup>. Confiée à des groupes de travail, la mise en œuvre reste soumise au démantèlement des institutions parallèles serbes, qui tarde à se concrétiser<sup>8</sup>. En août, quatre nouveaux accords importants ont été conclus dans le domaine de l'énergie et des télécommunications, ainsi que sur les sujets du pont de Mitrovicë/Mitrovica et de l'Association/Communauté des municipalités serbes.

Mais la politique du compromis a soulevé de vives critiques. En particulier, deux accords conclus par le gouvernement, à la demande de la communauté internationale, ont cristallisé le mécontentement de l'opposition et de la société civile. Le premier, l'accord de démarcation de la frontière commune avec le Monténégro, est l'une des conditions posées par l'UE dans le cadre du dialogue sur la libéralisation des visas. Le deuxième se rapporte à la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes, prévue au titre de l'Accord du 19 avril 2013 et qui concerne sept municipalités. À cela s'est ajoutée une troisième pomme de discorde. En janvier, Isa Mustafa (Ligue démocratique du Kosovo, LDK) a demandé à ce que soit présentée au Parlement une loi prévoyant la création des chambres spéciales chargées de

---

<sup>4</sup> Petrit COLLAKU et Marija RISTIC, « Kosovo Minister Urged to Quit for 'Savages' Statement », *Balkan Insight*, 13 janvier 2015

<sup>5</sup> En signe de protestation, les ministres kosovars serbes de la formation kosovare serbe « Nisma » ont quitté le gouvernement et boycotté les travaux de l'Assemblée. Ils ont repris leurs fonctions en avril.

<sup>6</sup> Voir la chronique 2013 de l'auteur, publiée dans la revue *Est Europa*.

<sup>7</sup> "Statement by High Representative/Vice-President Federica Mogherini following the resumption of the EU-facilitated dialogue between Belgrade and Pristina", *EEAS statements*, 10 février 2015 [http://www.eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/150210\\_01\\_en.htm](http://www.eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/150210_01_en.htm)

<sup>8</sup> En mars, la ministre du Dialogue Edita Tahiri a rendu public le rapport sur la mise en œuvre de l'Accord de Bruxelles pour la période octobre 2014-mars 2015, qui souligne le maintien des structures parallèles serbes dans la justice, l'éducation et la santé.

juger des crimes allégués dans le rapport Marty<sup>9</sup>. Le vote était attendu pour février, mais le projet a suscité l'hostilité d'une large partie de la classe politique et attestait un certain flou quant aux modalités de création et de fonctionnement du futur tribunal. Le ministère de la Justice a estimé lui-même que « rien n'est encore clair »<sup>10</sup>. Si l'opposition (AAK, Vetëvendosje! et l'Initiative pour le Kosovo « Nisma ») a fait obstacle, la LDK a également demandé que la future juridiction juge les crimes politiques commis après la guerre<sup>11</sup>, le parti ayant été touché par le meurtre d'une douzaine de ses représentants au début des années 2000<sup>12</sup>. La mémoire de l'oppression serbe et de la lutte pour l'indépendance s'est mêlée à la défense de l'ancienne armée de libération (UÇK). Le projet de loi a été perçu comme une atteinte à l'honneur des combattants et à la souveraineté du Kosovo. En février, Vetëvendosje! a révélé le contenu du texte rédigé par la Commission européenne et, en juin, l'Assemblée a rejeté les amendements constitutionnels nécessaires à l'établissement des chambres, après un « débat animé »<sup>13</sup>, tandis que les vétérans organisaient des protestations.

Plus que l'influence des partenaires internationaux, persistante tout au long de l'année, c'est la menace d'un vote au Conseil de sécurité de l'ONU<sup>14</sup> qui a poussé les députés à adopter la Loi sur les Chambres spéciales et le Bureau du procureur spécial, longue de cinquante pages, en août. La compétence des chambres couvrira a priori les crimes de guerre et les crimes organisés qui ont été commis ou ont été initiés au Kosovo du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 31 décembre 2000. Les chambres appartiendront au système judiciaire kosovar mais leur activité sera indépendante ; elles seront supérieures aux autres juridictions du Kosovo<sup>15</sup>. Comme une revanche, les députés ont voté, en même temps, une loi permettant aux accusés et leurs familles d'obtenir le soutien du budget national, voire des compensations s'ils étaient

---

<sup>9</sup> En décembre 2010, le sénateur Richard Marty a présenté au Conseil de l'Europe un rapport faisant état d'allégations de trafic d'organes commis par des membres de l'UÇK pendant le conflit de la fin des années 1990 en territoire albanais. Voir la chronique 2010 de l'auteur, publiée dans la revue *Est Europa*.

<sup>10</sup> Una HAJDARI, « New Kosovo War Court Remains Under Wraps », *Balkan Transitional Justice*, 9 janvier 2015

<sup>11</sup> Petrit COLLAKU, « New Kosovo Court 'Must Probe Political Murders' », *Balkan Transitional Justice*, 12 janvier 2015

<sup>12</sup> Citons le militant et journaliste Enver Maloku, le proche conseiller du président Ibrahim Rugova, Xhemajl Mustafa, et Tahir Zemaj, ancien commandant des FARK.

<sup>13</sup> *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/579, Conseil de Sécurité, New York, 30 juillet 2015, p2. Voir aussi le rapport daté du 27 avril 2015, p2-3

<sup>14</sup> "Hahn: Main challenges to be addressed to ensure Kosovo and the EU grow closer together (18/02/2015)", *Corner Press*, EU Office in Kosovo / EUSR, EEAS, 18 février 2015: [http://eeas.europa.eu/delegations/kosovo/press\\_corner/all\\_news/news/2015/20150218\\_en.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/kosovo/press_corner/all_news/news/2015/20150218_en.htm) ; Marija RISTIC, "Kosovo's New War Court: How Will it Work?", *BIRN*, 6 août 2015 ; Petrit COLLAKU, « Kosovo Feels the Pressure Over New War Court », *BIRN*, 28 décembre 2015

<sup>15</sup> Voir l'article sur les chambres spéciales dans le *Dictionnaire encyclopédique de la justice pénale internationale*, sous la direction d'Olivier BEAUVALLET, à paraître en 2017 chez Berger-Levrault.

déclarés innocents. Après une ultime tentative de l'opposition de bloquer le processus – rejetée par la Cour constitutionnelle –, le Premier ministre a annoncé, en décembre, que les chambres travailleraient aux Pays-Bas et à Prishtina/Priština. L'accord avec ces derniers devait encore être approuvé par les deux-tiers de l'Assemblée du Kosovo.

Cristallisation de la lutte entre la majorité et l'opposition, mais aussi source de dissensions au sein de la majorité, la loi constitue avant tout un gage offert aux partenaires internationaux. Le débat n'est pas pour autant clos sur l'échiquier national, d'autant que la remise en cause de la loi sur l'Association/Communauté des municipalités serbes par la Cour constitutionnelle, dans les derniers jours de l'année<sup>16</sup>, a donné une autre dimension aux protestations de l'opposition. À partir de l'automne, Vetëvendosje! avait engagé plusieurs actions, organisant des manifestations au Kosovo et à Bruxelles, boycottant les travaux du Parlement et allant jusqu'à lancer des gaz lacrymogènes dans la salle<sup>17</sup>. L'écho a d'abord été limité au sein de la population et la communauté internationale, elle, a vivement critiqué ces méthodes. Mais l'avis de la Cour, organe de contrôle des décisions du pouvoir, a offert des arguments de légitimation démocratique à un mouvement qui grossira en 2016. En cette fin d'année, le mouvement commence à prendre de l'ampleur mais, avec la ratification de l'accord frontalier avec le Monténégro en décembre<sup>18</sup>, le Kosovo a rempli ses obligations pour se rapprocher un peu plus de l'UE.

## II. La priorité européenne envers et contre tout

L'année 2015 aura été l'année de la consécration du rapprochement avec l'UE, matérialisé par la signature de l'Accord de stabilisation et d'association. Signé le 27 octobre, l'Accord entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016. Notons qu'il a été signé entre le Kosovo et l'UE, et non les États membres, ce qui signifie qu'il n'est pas de nature « mixte » et relève uniquement des

---

<sup>16</sup> Le 23 décembre, la Cour a rendu un avis selon lequel l'Association/Communauté des municipalités serbes viole plusieurs articles de la Constitution du Kosovo. Elle a toutefois approuvé l'accord, tout en recommandant au gouvernement d'y apporter des améliorations.

<sup>17</sup> Fatos BYTYCI, "Kosovo lawmakers flee tear gas as opposition protests EU-brokered accord", Reuters, 23 octobre 2015; Guy DELAUNEY, "Why Kosovo's opposition MPs are tear-gassing parliament", *BBC News*, 3 décembre 2015 ; Erjone POPOVA et Besa MALIQI, "Kosovo Chaos Continues as Opposition Tear-Gasses MPs", *Balkan Insight*, 14 décembre 2015

<sup>18</sup> « Montenegro to seal border deal with Kosovo », *Balkan insight*, 23 décembre 2015

compétences de l'Union. En outre, conformément à l'accord de 2012 sur la dénomination du pays<sup>19</sup>, le Kosovo est mentionné avec l'astérisque renvoyant à la note selon laquelle « Les références au Kosovo sont sans préjudice des positions sur le statut. Elles sont conformes à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo ». Cette situation répond à la reconnaissance partielle du Kosovo, dont l'indépendance est reconnue par 23 États membres sur 28.

Ces réserves mises à part, les responsables politiques se sont réjouis d'une signature qui couronne plusieurs années de travail, de coopération et d'harmonisation. La présidente Atifete Jahjaga a ainsi salué un accord qui crée « *une base institutionnelle solide et juridique entre le Kosovo et l'UE* »<sup>20</sup>. En effet, l'ASA prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange des biens et services, après une période de transition, en vue d'une intégration économique et commerciale plus étroite ; l'application des normes communautaires dans les domaines de la concurrence, les aides d'État et la propriété intellectuelle ; l'accompagnement à l'harmonisation de la législation ; et un dialogue politique pour une coopération dans l'éducation, l'énergie, l'environnement et la justice et les affaires intérieures. Cet effort de modernisation s'accompagne d'un soutien financier. En décembre, le chef du Bureau de l'UE, Samuel Žbogar, a signé un prêt de 42 millions d'euros en vue de la modernisation de la portion kosovare de l'axe ferroviaire européen n° 10<sup>21</sup>. Les travaux devraient commencer fin 2016 et s'achever fin 2020. Il s'agit du premier prêt accordé à ce jour par la Banque européenne d'investissement au secteur public du Kosovo, un projet qui s'inscrit dans le programme de connectivité des Balkans occidentaux et figure parmi les initiatives approuvées lors du sommet sur les Balkans occidentaux qui s'est tenu à Vienne en août<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> Voir la chronique de l'année 2012, publiée dans la revue *Est Europa*.

<sup>20</sup> « Le Parlement européen entérine l'accord ASA avec le Kosovo », *albinfo.ch*, 22 janvier 2013 : <http://www.albinfo.ch/fr/le-parlement-europeen-enterine-laccord-asa-avec-le-kosovo/#sthash.R7FYbLUn.dpuf>

<sup>21</sup> « La Commission européenne et la BEI soutiennent la modernisation du réseau ferroviaire du Kosovo, en apportant un financement initial de 82 millions d'EUR », *Communiqué de presse*, BEI, 8 décembre 2015 : <http://www.eib.org/infocentre/press/releases/all/2015/2015-297-ec-and-eib-to-finance-railway-modernisation-in-kosovo-with-initial-82-million-euro.htm?lang=fr>

<sup>22</sup> Le processus de réunions à haut niveau lancé à Berlin en 2014, poursuivi à Vienne en 2015 et qui sera suivi d'un sommet à Paris en 2016 puis à Rome en 2017, vise à accompagner les efforts de ces pays dans leur rapprochement européen, en renforçant la coopération régionale au travers d'initiatives concrètes.

Voir notamment « L'UE apporte son soutien aux Balkans occidentaux lors du sommet 2015 à Vienne », *Communiqué de presse*, Commission européenne, Bruxelles, 26 août 2015 ; « Les Balkans occidentaux et l'Union européenne », Forum de réflexion organisé par le CIFE, l'IFRI et l'OEFZ à Paris, les 30-31 mai 2016 : <http://bit.ly/1sNPjU5>

Corollaire de l'ASA, la question de la libre circulation des ressortissants kosovars « se pose donc normalement »<sup>23</sup> pour le Kosovo. Rappelons que le dialogue pour la libéralisation des visas avec l'UE a été lancé en janvier 2012<sup>24</sup> et que les Kosovars sont les seuls ressortissants des Balkans occidentaux à ne pas pouvoir circuler dans l'espace Schengen sans visa<sup>25</sup>. La Commission européenne a choisi la prudence en 2015, considérant que donner un avis favorable comportait des risques en matière de sécurité et de migration. Les nombreux départs pendant l'hiver 2014-2015 « n'ont sans doute pas apaisé les craintes de la Commission »<sup>26</sup>.

Relevé par les organisations internationales puis la presse locale, le mouvement a étonné par son ampleur. Selon le quotidien kosovar *Koha Ditore*, 20 000 Kosovars albanais avaient quitté le pays début février 2015<sup>27</sup> ; 80 000 de janvier à juin 2015 si l'on rassemble différentes sources<sup>28</sup> et la Commission européenne a annoncé que le nombre de migrants clandestins kosovars demandant l'asile dans l'UE avait augmenté de 40 % à partir de décembre 2014, ce qui dépassait la croissance de l'autre plus grand groupe, les migrants arrivant de Syrie et d'Afghanistan<sup>29</sup>. Le profil des candidats au départ est également particulier : ce sont des personnes instruites (niveau secondaire), ayant un bon niveau de vie (400€ par mois) et un emploi, issues de la majorité albanaise, qui se sont pressées aux stations de bus pour rejoindre l'Europe via la Serbie, puis la Hongrie<sup>30</sup>. En quelques jours, des classes se sont vidées de leurs élèves, des rues de leurs habitants ; les gens ont vendu maison ou bétail pour s'offrir le prix d'un passage en famille, dont les tarifs ont baissé devant une telle demande.

Pour faire face à la porosité des frontières, EULEX a apporté son assistance à la police des frontières kosovare et au ministère de l'Intérieur<sup>31</sup>. Les autorités locales ne semblent pas avoir réalisé l'importance du phénomène dans un premier temps, à moins, comme cela a pu être analysé, qu'elles aient vu cet « exode » comme une soupape de sécurité salutaire permettant

---

<sup>23</sup> *Politique de coopération. Accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo*, Sénat français, COM (2015) 181 final, 4 mai 2015 : <http://www.senat.fr/ue/pac/EUR000001324.html>

<sup>24</sup> Depuis, chaque année, la Commission européenne remet un rapport sur les progrès accomplis par le Kosovo dans la mise en œuvre des exigences de la feuille de route sur la libéralisation du régime des visas.

<sup>25</sup> Depuis décembre 2009, les ressortissants de Macédoine, de Serbie et du Monténégro jouissent du régime de circulation sans visa ; depuis décembre 2010, ceux d'Albanie et de Bosnie.

<sup>26</sup> *Politique de coopération. Accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo*, Sénat français, COM (2015) 181 final, 4 mai 2015 : <http://www.senat.fr/ue/pac/EUR000001324.html>

<sup>27</sup> « Media: Mass migration from Kosovo not abating », *B92*, 4 février 2015

<sup>28</sup> Katrin Sandmann et Claudia Backmann, « Pourquoi maintenant ? », Documentaire diffusé sur Arte le 6 octobre 2015

<sup>29</sup> « Au Kosovo, la pauvreté entraîne un exode massif vers l'UE », *Euractiv*, 17 février 2015

<sup>30</sup> Documentaire KFOS, « Rejected », octobre 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=NopH92fblMw>

<sup>31</sup> *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/74, Conseil de Sécurité, New York, 30 janvier 2015, p15

de « dégonfler la pression sociale »<sup>32</sup>. Cela dit, en février, l'Assemblée a adopté une résolution spéciale pour que le gouvernement mette un terme à la migration illégale et, au printemps, les Premiers ministres kosovar et serbe ont mis en place une ligne téléphonique directe (« hotline ») pour trouver une solution rapidement sans attendre de se rencontrer à Bruxelles<sup>33</sup>. La présidente Atifete Jahjaga a visité les municipalités, notamment Vushtrri/Vučitrn et Ferizaj/Uroševac, d'où sont partis le plus grand nombre des migrants.

Phénomène sans précédent depuis le conflit de la fin des années 1990, ces départs massifs ont révélé une « route des Balkans », qu'emprunteront plus tard les réfugiés fuyant la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan et les pays en guerre de la corne de l'Afrique, vers l'Europe<sup>34</sup>. L'expérience kosovare est toutefois idiosyncratique. Tout d'abord, c'est l'entrée en vigueur d'un accord sur la liberté de circulation entre Belgrade et Prishtina/Priština, conclu en septembre 2014 et facilitant l'entrée des Kosovars en Serbie munis de leur simple carte d'identité, qui a réveillé les motivations<sup>35</sup>. Dès qu'une « toute petite porte est ouverte », comme l'a expliqué une représentante, les gens s'y engouffrent « pour profiter de ce qui a été longtemps interdit »<sup>36</sup>. Structurellement, le mouvement révèle aussi un désenchantement vis-à-vis de la situation économique et le rejet d'un pouvoir perçu comme corrompu<sup>37</sup> et incapable. Ce phénomène n'est pas unique dans la région ni, finalement, dans toute l'Europe. Mais il accorde du crédit à un discours « *svi su isti* »<sup>38</sup> [“tous les mêmes”], qui sape la construction de la démocratie et alimente une nouvelle forme d'autoritarisme dans les Balkans. S'ajoute le discrédit de la mission EULEX, accusée de corruption et de collusion avec les hauts responsables politiques. En avril, le rapport de Jean-Paul Jacque, désigné par Federica Mogherini, a conclu que les allégations de corruption au sein d'EULEX formulées par l'ancien Procureur, Maria Bamieh, n'avaient pas été traitées de manière appropriée sans

---

<sup>32</sup> Sébastien GRICOURT, « Kosovo : vu de Pristina, ses crises à venir en 2015 », *Analyses*, IRIS, 16 avril 2015

<sup>33</sup> Una HAJDARI, “Kosovo PM says he has hotline to Belgrade”, *Balkan Insight*, 26 mars 2015

<sup>34</sup> Parmi les contributions de l'auteur sur ce sujet, voir « La question migratoire vue du Kosovo », *P@ges Europe*, 29 juin 2016 - La Documentation française © DILA

<sup>35</sup> « Hundreds of Albanians detained at Serbia-Hungary border », *B92*, 6 février 2015 ; Matt ROBINSON, Fatos BYTYCI et Krisztina THAN, “Dramatic surge in Kosovars crossing illegally into EU”, *Reuters*, 4 février 2015 ; « Au Kosovo, la pauvreté entraîne un exode massif vers l'UE », *Euractiv*, 17 février 2015 ; *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/74, Conseil de Sécurité, New York, 30 janvier 2015, p14-15

<sup>36</sup> Entretien informel à Paris.

<sup>37</sup> Selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, le Kosovo est classé au 103<sup>e</sup> rang sur 168 pays.

<sup>38</sup> Florian BIEBER, cité dans Marcus TANNER, « BIRN Attack 'Part of Balkan Democratic Crisis' », *Balkan Insight*, 28 janvier 2015. Voir aussi Ana PETRUSEVA, “The 'Proof' is Around You, Mr Hahn”, *Balkan Insight*, 18 février 2015 ; Besnik PULA, «The Budding Autocrats of the Balkans», *Foreign Policy*, 15 avril 2016

pour autant avoir été étouffées<sup>39</sup>. Enfin, persiste la méfiance vis-à-vis d'une supervision internationale qui, arc-boutée sur la priorité de la stabilité, tend à morceler le territoire et le pouvoir en multipliant les garanties communautaires pour répondre aux demandes des États voisins. Opposition, chercheurs et citoyens s'inquiètent de la « bosnisation » qui menace le Kosovo<sup>40</sup>. Les manifestations contre la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes doivent se comprendre dans cet état d'esprit : c'est moins l'autonomie supplémentaire accordée aux Kosovars serbes que le risque de « *rendre encore plus ingouvernable le Kosovo en affaiblissant sa souveraineté* »<sup>41</sup> qui hérisse la population. Dans ce contexte, les demandes de l'UE tardent à être satisfaites.

En décembre, en dépit de la conclusion de l'accord avec le Monténégro, la Commission n'a pas émis de recommandation en faveur de la libéralisation des visas pour les Kosovars et a ajouté huit critères à la longue liste à remplir. Le Kosovo, dont les responsables politiques et les agents des ministères, mais aussi les acteurs de la société civile et les réseaux médiatiques s'étaient mobilisés<sup>42</sup>, en a ressenti une vive « *déception* »<sup>43</sup> et a noté la promesse qu'il s'agissait là de la dernière ligne droite avant l'obtention de la libéralisation des visas.

La fin de l'année a été marquée par une autre rebuffade, montrant une fois encore combien le Kosovo est l'enjeu de luttes internationales. En novembre, alors que le Conseil exécutif de l'UNESCO avait approuvé, par 27 voix contre 14, la recommandation déposée par l'Albanie concernant l'adhésion de la République du Kosovo à l'UNESCO, trois voix ont manqué lors du vote à l'assemblée<sup>44</sup>. C'est la première fois que l'assemblée ne suit pas le vote du Conseil exécutif. À Belgrade, le président Nikolić s'est félicité de cette « *victoire morale et légitime* »<sup>45</sup>, qui est aussi celle d'une diplomatie rompue aux stratégies d'influence dès qu'il s'agit de bloquer toute velléité d'existence de l'État kosovar. Pourtant, le Comité Helsinki pour les droits de l'homme de Serbie avait soutenu une adhésion qui devait favoriser la

---

<sup>39</sup> Il s'agit du plus grand scandale auquel EULEX ait dû faire face, après la révélation dans les médias que le juge international Frederico Florit aurait accepté un pot-de-vin de 300 000 euros de la part d'un suspect, ce que le juge a nié.

<sup>40</sup> Entretiens réalisés au Kosovo par l'auteur en juillet 2015.

<sup>41</sup> Sébastien GRICOURT, « Kosovo : vu de Pristina, ses crises à venir en 2015 », *Analyses*, IRIS, 16 avril 2015

<sup>42</sup> On notera notamment les initiatives de la Kosovo Foundation of Open Society qui a réalisé le documentaire « *Rejected* » et des *Free travelers* qui ont compté le nombre de pas qui séparent Gjilanë/Gjilan au Kosovo de Bruxelles en Belgique. Voir aussi les témoignages passionnants dans le rapport *Wanderlust*, publié par les ministères kosovars des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne du Kosovo, Prishtina/Priština, février 2016

<sup>43</sup> Entretien informel avec un représentant du Kosovo en 2016. Voir aussi Petrit COLLAKU, « Kosovo Feels the Pressure Over New War Court », *BIRN*, 28 décembre 2015

<sup>44</sup> 92 États ont voté en faveur de l'adhésion; il en fallait 95.

<sup>45</sup> Petrit COLLAKU, « Kosovo's UNESCO Membership Bid Fails », *Balkan Insight*, 9 novembre 2015



coopération entre les deux pays<sup>46</sup>. Cette mise à l'écart pénalise en effet les artistes et contraint les programmes d'échange, à l'heure où la culture et les arts sont fondamentaux pour construire des relations de bon voisinage<sup>47</sup>.

Rétrospectivement, l'année 2015 s'avère donc tout en contrastes. Alors que l'accord sur la formation du gouvernement arraché en décembre 2014 laissait espérer une année de réalisations concrètes, l'actualité politique a été marquée par des affrontements, parfois physiques, sur des questions cruciales et seuls certains progrès ont pu être accomplis. De la même façon, la signature de l'ASA avec l'UE est un succès, d'autant plus célébrée que la libéralisation des visas reste dans l'antichambre. C'est peut-être dans ce contexte qu'il faut comprendre le désir d'émigrer de tant de Kosovars, pressés de jouir d'une paix, d'une indépendance et d'un rapprochement européen effectifs dont ils puissent à leur tour jouir des bénéfices.

---

<sup>46</sup> "Biserko "doesn't know why UNESCO bid is opposed"", *B92*, 28 octobre 2015

<sup>47</sup> Voir les contributions des représentants officiels et des artistes du Kosovo dans le dossier de *La Lettre diplomatique* consacrée au Kosovo, publiée par le ministère des Affaires étrangères français, deuxième trimestre 2015 : [http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution\\_detail.php?id=62&idrub=342&idrubprod=1568](http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution_detail.php?id=62&idrub=342&idrubprod=1568)